



Parcs
Canada Parks
Canada



Québec

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Cision Code 01
+ Hebdos

Collaboration tripartite concernant les eaux côtières de la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec

Le gouvernement du Québec, le Gouvernement de la nation crie et le gouvernement du Canada poursuivront leur collaboration concernant un nouveau projet d'aire marine protégée

Beaupré, le 18 octobre 2024. – Reconnaisant l'importance de protéger l'intégrité écologique, la biodiversité et la valeur culturelle des eaux côtières de la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec, le gouvernement du Québec, le Gouvernement de la nation crie et le gouvernement du Canada annoncent leur intention de collaborer à un projet pour mettre en place une aire marine protégée (AMP) afin de préserver ce joyau naturel. Ce projet, qui est complémentaire au projet Wiinipaakw d'aire protégée autochtone et d'aire marine nationale de conservation (APA-AMNC) dans le milieu extracôtier de la baie James également annoncé aujourd'hui, permettrait de protéger une partie importante des écosystèmes nordiques uniques de la région et contribuerait à soutenir le mode de vie des Cris.

Annoncé aujourd'hui par M. Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides, M^{me} Mandy Gull-Masty, grande cheffe du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et présidente du Gouvernement de la nation crie, et M. Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada, ce projet permettrait également d'assurer un continuum de protection terre-mer avec le réseau existant d'aires protégées. À terme, cela constituerait la première AMP dans les eaux côtières de la région d'Eeyou Istchee Baie-James, ce qui permettrait d'améliorer la représentativité du réseau d'AMP au Québec.

Cette annonce est une première étape. Le gouvernement du Québec, le Gouvernement de la nation crie et Parcs Canada poursuivront leurs échanges dans les prochaines années afin de définir l'aire précise et les objectifs de conservation de ce projet d'AMP. L'ensemble des parties prenantes concernées par le projet, dont les communautés autochtones et les organisations régionales, seront consultées à des moments clés du processus. De plus, la protection du milieu marin côtier de la région d'Eeyou Istchee Baie-James sera basée sur le savoir traditionnel et les pratiques des communautés autochtones, ainsi que sur les plus récentes connaissances scientifiques.

Cette initiative rejoint l'engagement pris par les gouvernements du Québec et du Canada à atteindre les cibles du Cadre mondial de Kunming-Montréal découlant de la Convention sur la diversité biologique, dont l'objectif de conservation de 30 % du territoire terrestre et marin d'ici 2030. De plus, elle contribuera à la protection du mode de vie des Cris ainsi qu'à la mise en œuvre de la Stratégie de conservation régionale crie, qui a pour but la création d'un réseau d'aires protégées de calibre mondial, de la terre à la mer, dans la région d'Eeyou Istchee Baie-James. Tous reconnaissent que la protection d'un milieu naturel et d'un paysage culturel aussi précieux passe par une forte coopération, une collaboration étroite et la concertation de tous les acteurs concernés.

Citations :

« Notre gouvernement est fermement engagé à préserver la biodiversité sur le territoire québécois. La Grande Alliance que nous avons formée avec la nation crie en 2021 nous a permis de protéger plus de 20 % de la région d'Eeyou Istchee Baie-James, en désignant 23 nouvelles réserves de territoires aux fins d'aire protégée. Aujourd'hui, nous posons un geste significatif en annonçant l'intention commune du gouvernement du Québec, du Gouvernement de la nation crie et du gouvernement du Canada de

poursuivre cette collaboration en vue d'un nouveau projet d'aire marine protégée dans ce secteur d'exception. Je suis ravi de ce partenariat qui permettra de préserver ce territoire naturel d'une immense valeur écologique, historique et culturelle, tant pour nous que pour les générations futures. »

Benoit Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides

« Protéger les eaux côtières d'Eeyou Istchee est extrêmement important pour les Cris. Le long de la rive, la région que nous appelons yaayaau où l'eau douce des rivières et l'eau salée se rencontrent, est un endroit riche en sauvagine, en poissons et autres animaux ainsi qu'en plantes, qui est essentiel pour la récolte crie et le mode de vie crie. Les Cris comptent sur ce que la terre et la mer fournissent depuis des temps immémoriaux, et nous nous réjouissons à l'idée de collaborer avec le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada à l'harmonisation des initiatives d'aires marines protégées afin de conserver cette précieuse zone pour les générations présentes et futures. »

Mandy Gull-Masty, grande cheffe du Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee) et présidente du Gouvernement de la nation crie

« La protection des écosystèmes marins et côtiers est une priorité pour notre gouvernement. Ce projet collaboratif avec le Gouvernement de la nation crie et le gouvernement du Québec dans les eaux d'Eeyou Istchee assurera la continuité des valeurs et des traditions cries. Il rehaussera également la protection de la biodiversité dans ce milieu marin de classe mondiale et contribuera à notre objectif de conserver 30 % des aires marines et côtières au Canada d'ici 2030. »

L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique et ministre responsable de Parcs Canada

Faits saillants :

- La zone d'étude comprendrait les eaux côtières entre la frontière Québec-Ontario, au sud, et les environs de la communauté de Chisasibi, au nord. L'aire précise reste à délimiter. La complémentarité du projet d'AMP en eaux côtières et du projet d'APA-AMNC est illustrée sur la carte accessible à l'adresse suivante : [Projet d'aire marine protégée dans les eaux côtières de la région d'Eeyou Istchee Baie-James \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/projet-aires-marines-protgees-baie-james)
- Le secteur des eaux côtières de la région d'Eeyou Istchee Baie-James visé par ce projet est un environnement naturel unique, où les eaux salées du système de la baie d'Hudson rencontrent les panaches d'eau douce de diverses rivières. Dans ce secteur, la présence de terres humides, de battures et d'herbiers de zostère soutient une abondance d'invertébrés et d'espèces de poissons. Il s'agit également d'un milieu d'importance pour la migration de plusieurs espèces d'oies. Sa protection permettrait ainsi de conserver la richesse du territoire marin et les habitats essentiels de plusieurs espèces halieutiques.
- En 2023, un comité tripartite formé du gouvernement du Québec, du Gouvernement de la nation crie et du gouvernement du Canada a été mis sur pied pour amorcer des discussions sur un projet de conservation dans les eaux côtières de la région d'Eeyou Istchee Baie-James au Québec et l'harmonisation de l'ensemble des projets de conservation en milieux terrestre, côtier et extracôtier dans le secteur visé.
- Cette initiative de projet d'AMP en eaux côtières s'inscrit dans la continuité de la collaboration des gouvernements du Québec et du Canada en vertu de l'Entente de collaboration Canada-Québec pour l'établissement d'un réseau d'aires marines protégées au Québec.
- D'autres projets d'aires marines protégées sont en développement dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent, ce qui permettrait d'assurer une meilleure représentativité des écosystèmes marins protégés sur le territoire québécois.
- Afin de soutenir la biodiversité, les gouvernements du Québec et du Canada prennent des mesures pour conserver les eaux côtières et marines en collaboration avec les communautés autochtones et d'autres partenaires clés. Les gouvernements du Québec et du Canada se sont engagés à protéger la biodiversité et à conserver 30 % de leur territoire d'ici 2030.

Liens connexes :

- Information sur [les aires marines protégées au Québec](#).
- Renseignements supplémentaires sur la [conservation marine à Parcs Canada](#).

- 30 -

Sources :

Mélina Jalbert
Directrice des communications
Cabinet du ministre de l'Environnement,
de la Lutte contre les changements climatiques,
de la Faune et des Parcs et ministre responsable
de la région des Laurentides
Tél. : 418 803-2351

Hermine Landry
Attachée de presse
Cabinet du ministre de l'Environnement et du
Changement climatique
873-455-3714
hermine.landry@ec.gc.ca

Information :

Relations avec les médias
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre
les changements climatiques, de la Faune et des
Parcs
418-521-3991
relations.medias@environnement.gouv.qc.ca

Relations avec les médias
Parcs Canada
855-862-1812
pc.media@pc.gc.ca